



Les conditions d'inscription :

En vous inscrivant sur le GN, vous acceptez implicitement les conditions suivantes :

- Toutes les inscriptions comprennent :
 - L'adhésion à l'association Eve-Oniris
 - L'assurance ponctuelle auprès de la fédéGN (mais nous remercions par avance ceux qui indiqueront leur numéro de carte GN personnelle).

- Chaque inscription nécessite une participation aux frais.
 - Le 4 avril 2024, nous ouvrons des places à 90€ pour réserver un groupe jusqu'à 100 groupes maximum. Pour qu'un groupe soit officialisé, il sera nécessaire qu'au 03 octobre 2024, il ait au moins 10 membres ET un scénariste (nous faisons de notre mieux pour intégrer des gens de qualité à l'équipe scénaristique).
 - Le 18 avril 2024, nous ouvrirons des places Joueurs à 100€ qui devront obligatoirement intégrer un des groupes réservés (dans la limite du nombre maximal de membres de ceux-ci).
 - Nous ouvrirons aussi des places particulières :
 - PNJs à 30€.
 - Aide de camp à 40€ (une seule place par groupe qui ne compte pas dans le maximum).
 - Emplacement artisan à 50€ sans accès à l'électricité.
 - Emplacement artisan à 150€ avec électricité.
 - Emplacement revendeur à 150€ sans électricité.
 - Emplacement revendeur à 250€ avec électricité.
 - Places Joueurs enfants (moins de 16 ans) à 100€ (repas compris).
 - Les inscriptions sont cessibles (jusqu'au 03 juillet 2025 dernier délai) mais ne sont pas remboursables (sauf nécessité d'annulation de l'événement).
 - Les repas ne sont pas inclus dans l'inscription (sauf pour les enfants).
 - Des places solidaires vont être mises en place. Pour en bénéficier, contacter gestion@eveoniris.com pour être placé sur la liste d'attente. Lorsqu'une place sera débloquée, grâce aux dons via une option paiement libre dans la billetterie Helloasso, vous serez contacté. Dans le même ordre d'idée, il vous est possible d'obtenir des délais et étalonnements de paiement : gestion@eveoniris.com.

- Si vous comptez profiter des ambiances de taverne, pensez à acheter aussi une carte boisson ou plusieurs (à partir du 04 avril également).
- Vous vous portez garant sur votre responsabilité civile de tous les dommages dont vous seriez responsable lors de ce jeu.
- Vous ne sauriez tenir pour responsable les organisateurs pour d'éventuels dommages ou vols qui pourraient être perpétrés à l'encontre de vos biens ou de vous-même dans le cadre de celui-ci.
- Vous autorisez l'utilisation non commerciale des photos et des films faits dans le cadre de cette activité et dans lesquels vous apparaîtrez.
- Vous autorisez l'utilisation sous forme de fichiers informatiques, des renseignements que vous avez donnés et leur utilisation dans le cadre du fonctionnement de l'association (conformément à la législation, vous détenez le droit de rectification de vos données personnelles).
- Vous certifiez avoir atteint l'âge de la majorité à la date du jeu (le jeudi 14 août 2025). Si ce n'est pas le cas, lire attentivement les paragraphes en fin de document liés à l'inscription particulière et sous condition des mineurs.

Les conditions d'inscription supplémentaires pour les mineurs :

- Un mineur n'est accepté sur le jeu qu'accompagné d'au moins un de ses parents ou d'un membre de sa famille dûment mandaté par ses parents.
- Les mineurs doivent obligatoirement porter en permanence le signe distinctif fourni par l'organisation qui indique qu'ils sont à ménager (les participants devront retenir leurs coups ou les attitudes et propos choquants).
- Les mineurs de plus de 16 ans peuvent prendre une inscription normale et intégrer le groupe de leur accompagnateur ET doivent s'engager à rester toujours à portée de vue de celui-ci.
- Les autres doivent prendre une inscription enfant parmi la vingtaine de places mises en vente le 18 avril 2024.
- Vous donnerez comme consigne à votre enfant de respecter scrupuleusement les consignes données par ses encadrants. Un manquement pourra entraîner une exclusion du mineur et de ses parents en raison des dangers que cela pourrait représenter, pour lui comme pour les autres.
- Vous veillerez lorsque vous serez avec votre enfant à ce qu'il ou elle n'aille, que dans le village parental ou dans la zone de couchage hors-jeu et pas sur une aire réservée au jeu des adultes (hors autorisation expresse ponctuelle des encadrants).
- Vous avez conscience que votre enfant est sous votre responsabilité lorsque vous le prenez en charge, et que vous vous portez garant, sur votre responsabilité civile, de tous les dommages dont l'enfant serait, de manière volontaire ou involontaire, responsable lors de ce jeu.
- La réservation de nourriture est incluse dans le prix d'inscription. Il sera proposé aux parents une option nourriture pour qu'ils puissent partager les repas de leurs enfants.
- Vous vous engagez à respecter les horaires de prise en charge de votre enfant ainsi que les temps de présence obligatoires dans le village, notamment au moment des repas et du couchage :
 - 9h-13h // 14h30-20h30
 - De 13h à 14h30, un parent pour deux enfants minimum vient manger avec eux.

- De 20h30 à 9h, un parent veille sur leur sommeil ou dans le campement enfant (où une veillée informelle peut être organisée). L'équipe d'animation n'est plus responsable des enfants.
- De 20h30 à 22h des accès privilégiés aux douches seront réservés aux enfants et leurs parents.
- Vous vous engagez à installer votre couchage et celui de votre enfant au sein du village parental (tente customisée, mode de couchage conseillé) ou dans la zone h.j.
- Vous vous engagez à conserver votre téléphone portable sur le jeu en dehors du village parental et le consulter régulièrement (au cas où il y aurait un souci).
- Vous autorisez l'utilisation non commerciale des photos et des films faits dans le cadre de cette activité et dans lesquelles votre enfant et vous-même apparaîtriez.
- Vous autorisez l'utilisation informatique sous forme de fichiers des renseignements que vous avez donnés et de leur utilisation dans le cadre du fonctionnement de l'association.